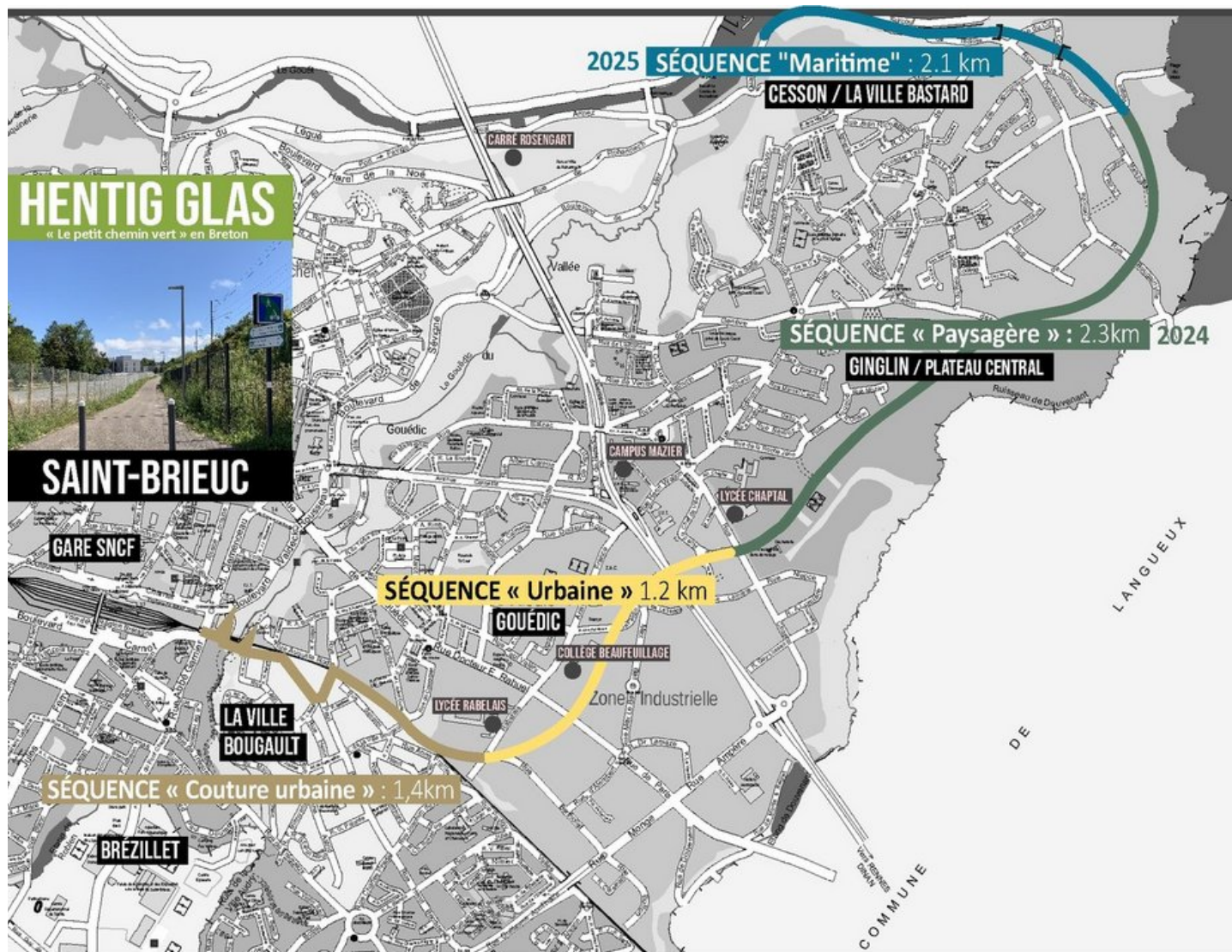


Hentig Glas

« Hentig Glas » - le petit chemin vert, en breton, une voie verte reliant la gare au port du Légué. Un projet innovant et structurant et d'intérêt communautaire qui permet de développer les mobilités douces et construit en concertation avec les usagers.



L'aménagement continue

Il est séquencé en quatre parties.

Une séquence dite "urbaine"

Elle a été réalisée en 2020 entre les rues Berthollet et Chaptal (*tronçon d'une largeur de 3.50 m et revêtement en enrobé hydrodécapé de couleur ocre pour une meilleure intégration dans son environnement*) avec un éclairage respectueux de l'environnement.

<https://www.saint-brieuc.bzh/action-publique/grands-projets/hentig-glas>

Une séquence de "couture urbaine"

Elle se finalise entre la gare SNCF et la rue Bertholleten s'appuyant sur le réseau de voies actuelles et en intégrant les projets de réaménagement des espaces Totem et Curie. **Cette portion de la voie verte est en service depuis l'été 2023.** La finalisation du traitement paysager (plantation arbres, gazon) est en cours (automne 2023) pour respecter la période de plantation.

Une séquence "paysagère"

Située entre la rue Chaptal et la rue du Valais elle est financée grâce au dossier Fonds Mobilités Actives (FMA). Ce tronçon de 2,3km de long, fait l'objet d'une étude avant de lancer les **travaux d'aménagement de la voie verte, prévus pour le second semestre 2024** (après la signature d'une convention de transfert de gestion de la voie avec la SNCF). Elle possède un fort aspect touristique de cette séquence, puisqu'elle fera le lien avec l'Eurovélo 4 au niveau du Pont des Courses (aménagée par le CD22) et avec le GR34 .

Une séquence "maritime"

Elle sera réalisée entre la rue du Valais et le Port du Légué. L'aménagement du souterrain (situé sous la Tour de Cesson) devrait constituer la pierre angulaire des **travaux (envisagés en 2025)**.

Partenaires et financement

Chaque séquence du projet est co-financée par Saint-Brieuc Armor Agglomération et la Ville de Saint-Brieuc (environ 560 000 € HT partagé entre les deux collectivités pour l'aménagement des deux premiers tronçons).

Pour l'aménagement de la séquence de couture urbaine, Saint-Brieuc Armor Agglomération a bénéficié du soutien financier de l'État dans le cadre de l'appel à projets Fonds Mobilités Actives et de la Région Bretagne dans le cadre de l'appel à projets Bien Vivre Partout en Bretagne.

Le projet de séquence paysagère est co-financé dans le cadre du 6e appel à projets « Fonds mobilités actives – Aménagements cyclables » par la Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL) Bretagne, service de l'État en appui aux acteurs locaux pour territorialiser et mettre en œuvre les transitions écologiques et énergétiques.



HÔTEL DE VILLE

Place du
Gén. de
Gaulle CS
72365
22023
SAINT-
BRIEUC
Cedex 1
02 96 62 54
00
Lun-Ven :
8h-12h30 /
13h30-17h
Sam : 9h-
12h
(formalités
adm.)